BARÊME HONORAIRES TRANSACTION I LOCATION I GESTION



VENTE ¹⁾					
Montant de la vente				Honoraires TTC	
De	0€	à	50 000 €	9% Avec un minimum de 3000 €	
De	51 000 €	à	90 000 €	8%	
De	91 000 €	à	150 000€	7%	
De	151 000 €	à	250 000 €	6,5%	
De	251 000 €	à	500.000€	5%	
De	501 000€	à	700.000€	4,5%	
	A pa	rtir de 701 000 €	4%		

HONORAIRES D'ESTIMATION : Gratuit

AVIS DE VALEUR POUR NOTAIRE : 150 € TTC

LOCATION

HABITATION - PART LOCATAIRE		
Visite, dossier et rédaction du bail	- Zone non tendue: 8€ /m² - Zone tendue: 10€ /m² - Zone très tendue: 12€ /m²	
État des lieux	3€/m²	

HABITATION – PART PROPRIÉTAIRE:		
Visite, dossier et rédaction du bail	 Zone non tendue: 8€ /m² Zone tendue: 10€ /m² Zone très tendue: 12€ /m² 	
Entremise	150€ (Offert si mandat de gestion)	
État des lieux	3€/m²	

Tenant compte du plafonnement des honoraires prévu par le décret n°2014-890 du 1er août 2014.

PARKING ET GARAGE

1 mois de loyer TTC

BAIL COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL

23% TTC du loyer annuel Honoraires à la charge exclusive du locataire

GESTION

GESTION ANNUELLE

7,20% TTC des sommes encaissées avec un montant minimum de 8€ TTC

GESTION SAISONNIERE ÉTÉ ET HIVER

Eté: 19% TTC des sommes encaissées Hiver: 10%TTC des sommes encaissées

GARANTIE DE LOYER IMPAYÉ (1)

2,5% TTC des sommes quittancées

(1) Sur un local à usage d'habitation.



⁽¹⁾ Honoraires calculés selon le prix de vente. La remise d'une note d'honoraires est obligatoire.